

## **Éco-mobilier lance un appel d'offres en Martinique pour ses marchés de collecte et de traitement**

*Éco-mobilier lance, le 8 avril 2016, un appel d'offres sur le département de la Martinique pour la mise en place des marchés de collecte et de traitement des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) en vue de leur recyclage et de leur valorisation.*

Paris – Le 8 avril 2016

Dans le cadre de son développement sur l'ensemble de territoire national, Éco-mobilier a décidé de lancer la filière opérationnelle dans les territoires ultra-marins. Le département de la Martinique est le premier retenu par l'éco-organisme en charge de la filière du mobilier usagé des ménages, en raison des opportunités et des équipements de traitement des déchets qui sont d'ores et déjà implantés sur son territoire.

Eco-mobilier lance ainsi un appel d'offres pour les marchés de collecte et de traitement des DEA en vue de leur recyclage et de leur valorisation. Dans une logique de large ouverture de ses marchés, Eco-mobilier a segmenté le schéma opérationnel qu'il envisage sur le département en deux marchés distincts :

- un marché de collecte des Déchets d'Éléments d'Ameublement auprès des différents partenaires de la collecte (Collectivités Locales, Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire et Distributeurs)
- Un marché de tri/préparation en vue du recyclage, de la valorisation ou du traitement des DEA sur des installations locales.

L'ambition d'Eco-mobilier est double :

- Permettre à tous les acteurs du marché du déchet de la Martinique de se porter candidat et de proposer toute la palette des solutions de recyclage, valorisation ou traitement existant sur le département ou à proximité ;
- S'inscrire dans une logique d'internalisation géographique des solutions de traitement, de participer au développement économique du secteur sur le territoire en évitant ainsi l'export des Déchets d'Éléments d'Ameublement vers la métropole.

Les nouveaux marchés issus du processus d'analyse et de sélection démarreront au plus tôt le 1<sup>er</sup> octobre 2016. L'appel d'offres porte à la fois sur des marchés logistique (dotation, collecte des DEA) et sur des marchés de tri et préparation en vue du traitement des DEA par recyclage et valorisation.

Pour d'éventuelles questions, nous vous invitons à prendre contact avec nous via l'adresse [contact@eco-mobilier.fr](mailto:contact@eco-mobilier.fr) ou notre plateforme téléphonique 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel).

### À propos d'Éco-mobilier

Éco-mobilier a été créé en 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte et au recyclage des déchets d'éléments d'ameublement, Éco-mobilier a été agréé par le Ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1er mai 2013.

Éco-mobilier en chiffres (au 30/06/2015):

- **6 107** adhérents
- **554** contrats territoriaux couvrant près de **50 millions** d'habitants représentant les trois-quarts du tonnage de mobilier mis au rebut,
- **2 038** points de collecte, dont la moitié en déchèteries publiques, les autres étant répartis entre les plateformes de l'économie sociale et solidaire qui œuvrent pour le réemploi et la réutilisation du mobilier usagé et les distributeurs ou professionnels du secteur du meuble,
- **124 339** tonnes collectées opérationnellement en 2014 et **110 316** tonnes au 1er semestre 2015